

PV de l'Assemblée extraordinaire du 29 novembre 2016 au Temple Farel

Présidence : Gérard Berney

Invités : le Conseil synodal, paroisse des Hautes Joux, paroisse catholique romaine, L'Impartial, le COD

Scrutateurs : R. Tschantz, R. Paroz, P-L Dakouri

Excusés : W. Eggerling, C. Bieler, P. Chabloz, Y. Bron, P-A et N. Rohrbach, R. Gabathuler

- **Méditation**, évangile de Luc , ch. 14, versets 28-30

Invitation à s'asseoir et à dialoguer, invitation à risquer la confiance pour être capable d'achever le travail.

- **Ordre du jour :**

Modification : l'élection d'Alain Schwaar est reportée en raison d'un problème de règlement.

Une dérogation est demandée au Conseil synodal pour élire un ministre de plus au conseil paroissial.

- **Acceptation de deux procès-verbaux :**

Assemblée ordinaire du 26.04.2016, accepté avec remerciements

Assemblée extraordinaire du 24.05.2016 : accepté avec remerciements

- **Election de Véronique Frutschi Mascher à la présidence du conseil paroissial :**

Après une présentation par Nicole Rochat, V. Frutschi Mascher nous donne ses motivations pour ce poste : A. Schwaar s'est proposé pour la soutenir, elle peut alors aujourd'hui accepter cette tâche. Elle a envie de relever ce défi. Elle désire s'engager pour une durée limitée (si possible un an), le conseil paroissial s'engage alors à continuer ses recherches et si possible proposer une nouvelle personne dans un an pour la remplacer ou travailler avec elle.

Election : 75 bulletins délivrés, 75 bulletins valables, 71 oui et 4 non.

Véronique Frutschi Mascher est donc élue à la présidence du conseil paroissial.

- **Répartition des dicastères, information par V. Frutschi Mascher :**

DCL (dicastère de communauté locale) Farel – Grand-Temple

DCL ouest

DCL germanophone

DCL Bulles – Planchettes – Valanvron

DFBI (dicastère finances, bâtiments, instruments)

DICC (dicastère information, coordination, communication)

Dicastère diaconie

Dicastère famille

Dicastère vie spirituelle

- **Groupe « avenir financier », P. Hirschy, président**

La paroisse bénéficiera d'un centre bien situé, entouré d'églises et d'écoles, le jardin doit être mis en valeur.

Le groupe « avenir financier » a terminé son travail. C'est le dicastère FBI qui suivra les travaux.

Ce qui va se faire rapidement :

Réfléchir à une place dans ce centre pour une chapelle

Faire les études radon...

Faire les appels d'offres

Faire des recherches de fonds

Evaluer l'achat d'un immeuble de rendement, achat qui sera soumis à une nouvelle assemblée

- **Remarques et questions :**

Vifs remerciements au bureau d'architecture Julien Dubois, au groupe « avenir financier » présidé par Monsieur P. Hirschy et à Monsieur J-M Jaggi

Salles de réunion : il y aura quelques salles supplémentaires puisque les lieux accueil du 1^{er} étage seront ouverts aux paroissiens. Il est demandé que les locaux du rez soient réservés en priorité à la paroisse et ensuite seulement aux locations.

A-t-on pensé à un coin « enfants »? Oui dans la cafétéria. Est-ce suffisant ?

Places de parc : est-ce nécessaire d'en créer dans un quartier où le parcage est encore possible ? le permis de construire est attribué à condition que des places de parc soient créées, sinon une taxe est perçue.

COD : le loyer et la surface disponible pour le COD doit être rediscutée, cela en lien avec l'implantation de la chapelle.

Une église qui vit grâce à ses immeubles inquiète...

- **Divers**

Le dicastère Vie spirituelle, présidé par Pierre-Laurent Dakouri, va réfléchir sur le fonctionnement de notre Centre paroissial ; mais plus encore comment "l'habiter" afin d'en faire un Centre de VIE. Toute personne qui souhaite y participer est la bienvenue... annonce auprès de Pierre-Laurent.

La cure du Grand-Temple doit être vidée d'ici fin décembre. Appel est fait aux paroissiens pour un coup de main. Un vide grenier sera organisé pour les bureaux des ministres.

Future affectation du Grand-Temple : une seule piste est explorée, c'est un contact avec Circo Bello.

Piste qui interroge certain : « allez demander aux Neuchâtelois de mettre un cirque dans leur Collégiale ».

Cette question n'est pas à l'ordre du jour de cette assemblée, mais elle sera reprise ultérieurement.

Fin de l'assemblée à 22H

France-Dominique Studer
1 décembre 2016